

Hénin-Beaumont c'est Vous !

N° 81 - NOVEMBRE 2021

CONCOURS DES VILLES FLEURIES

3 FLEURS

Une récompense historique !



4-15 /// 3 FLEURS POUR NOTRE VILLE

16 /// CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE & SAINTE-BARBE

17 /// ÉTAT-CIVIL

18 /// LES ÉVÉNEMENTS DE L'ASOR

19 /// SPECTACLE DE NOEL ET SAINTE-CÉCILE

20 /// BIENVENUE CHEZ VOUS & NOCES D'OR

21 /// SEMAINE DU GOÛT

22 /// CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

23-25 /// SPORT

Escrime, escalade, boxe, Course de la Sainte-Barbe, les Parcours du coeur et Octobre rose

26-30 /// SOLIDARITÉ

Semaine bleue, colis des aînés, Octobre rose, Conseils de quartier

30-33 /// TRAVAUX

Les grands chantiers, ramassage des feuilles, la Place Jean Jaurès se met au vert

34-35 /// VIE ÉCONOMIQUE

La Flibustière, Salon du mariage, marché, loto du Temps de vivre

37 /// INFORMATIONS PRATIQUES

Reprise de concessions, rappel service Etat-civil, Elections

38 /// TRIBUNES

39 /// ÉLECTIONS



DUPONT ADRIEN

CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE

Analyse et conseil offerts pour les premiers clients

Déplacement à domicile ou Visioconférence

LE SECRET POUR OPTIMISER SON PATRIMOINE

#IMMOBILIER / #ASSURANCE /
#FISCALITE / #CREDIT /
#RETRAITE / #PLACEMENT /
#LOCATIF / #OBJECTIFSDEVIE /
#PREPARERLATRANSMISSION /
#ETUDEDESENFANTS / #SCPI

TÉLÉPHONE: 06.16.99.28.05

MAIL: dupontaconseil@gmail.com

Autoentrepreneur - RCS d'Arras n° 892266083
Siège social : 31 Rue Henri Barbusse, 62110 Hélin-Beaumont
Orias n° 20006506 - www.orias.fr

- Conseil en Investissements Financiers membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF
- Mandataire d'intermédiaire en assurance (MIA)
- Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP)

Sous le contrôle de l'ACPI, 4 Place de Budapest CS 92453, 75436 Paris
Agent Commercial Immobilier, Attestation d'habilitation pour le compte de D'ORIEA Immobilier SAS,
Carte professionnelle immobilière n° 1.012020000213310 - Transaction de l'ensemble sans réception de fonds
Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conforme au Code des Assurances





2 septembre 2021 - Visite du jury des Villes et Villages fleuris

La Ville-jardin aux 3 fleurs !

Depuis 2014, Hénin-Beaumont s'est considérablement transformée. L'ambition que je porte avec mon équipe vise à faire de la ville-centre de l'agglomération une véritable Ville-jardin qui conjugue «mieux-vivre», esthétique et écologie. Une ville dans laquelle l'animal et le végétal trouvent leur place.

A Hénin-Beaumont, beaucoup d'actions sont entreprises en faveur de l'environnement. Plantation d'arbres dans chaque quartier, végétalisation des zones urbaines, création de jardins et de zones de détente, implantation de vergers et création de jardins familiaux, valorisation des sites exceptionnels ou encore protection des zones naturelles sensibles. Tant d'actions déjà accomplies mais beaucoup reste à faire.

Cette ambition impacte la physionomie de tous les quartiers et transforme notre territoire. Il est valorisé de façon pérenne et

la qualité de vie à Hénin-Beaumont s'améliore de jour en jour.

La Ville-jardin se doit aussi de devenir un modèle d'éco-citoyenneté et de durabilité. Notre projet est ambitieux mais réaliste : je souhaite protéger tout en valorisant une nature partagée par les habitants.

En 2017, nous avons retrouvé notre première fleur perdue il y a plus de 10 ans. En 2021, nous confirmons la bonne dynamique et à notre grande joie, Hénin-Beaumont sera pour la première fois de son histoire une ville labellisée 3 fleurs !

Steve Briois,
votre Maire

Hénin-Beaumont obtient sa 3^e fleur

Une récompense historique !

Qu'est-ce que le label des Villes et Villages fleuris ?



Le label des Villes et Villages fleuris récompense nationalement l'action des communes en faveur de l'amélioration du Cadre de vie.

Il se concentre également sur la stratégie d'attractivité mise en place par la collectivité au travers de son fleurissement, son environnement et son patrimoine.

Notre ville s'embellit pour le plus grand plaisir de tous. Plantations sur l'ensemble du territoire, création de nouveaux poumons verts, réinstallation de la biodiversité en ville...

L'ambition portée par Steeve Briois de faire d'Hénin-Beaumont la Ville-jardin porte ses fruits avec l'obtention de cette 3^e fleur.

Début septembre, le jury des Villes et des Villages fleuris s'est donc rendu à Hénin-Beaumont afin de constater et d'admirer les évolutions réalisées depuis 2018. En présence de Monsieur le Maire, les membres du jury ont donc parcouru les rues de la ville.

Fin octobre, le jury a rendu une décision plutôt inattendue en décernant à la ville immédiatement 2 fleurs supplémentaires.

La «tradition» voulant habituellement que les villes obtiennent 1 fleur supplémentaire ou leur maintien dans la catégorie où elles étaient déjà classées.

Reconnue jusqu'à cette année pour être une ville détenant une seule fleur, le jury a donc décidé de déroger à la règle avec ces 2 fleurs supplémentaires qui viennent confirmer l'excellent travail d'embellissement réalisé par les Services municipaux.

HISTORIQUE DU CONCOURS

2000 : obtention d'**1 Fleur**
2004 : Obtention de **2 Fleurs**

La ville ne sera ensuite plus labellisée jusqu'en 2017

2017 : Obtention d'**1 Fleur**
2021 : Obtention de **3 Fleurs**

Hénin-Beaumont est la seule ville de plus de 10.000 habitants de l'agglomération Lens-Liévin à obtenir 3 Fleurs.

A titre d'exemple Lens, Liévin et Carvin obtiennent 2 fleurs !



Monsieur le Maire en compagnie d'un membre du Jury des Villes fleuries

Hénin-Beaumont leur dit Merci !



Des agents au service de la qualité de vie

Installé au 607 boulevard Ferdinand de Lesseps au sein des Services techniques de la Ville, le Service fleurissement et propreté urbaine se compose de 40 agents.

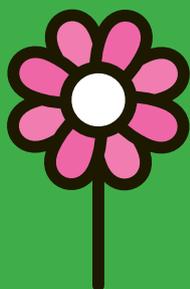
Que ce soit l'entretien des routes, des espaces verts ou encore la propreté urbaine... Ces hommes et ces femmes oeuvrent au quotidien - sous toutes les conditions climatiques - pour améliorer le cadre de vie des Héninois et Beaumontois.

Depuis quelques semaines, le Service s'est doté d'un nouvel agent spécialisé dans la gestion arborée afin de réaliser un inventaire des 10.000 arbres (hors espaces naturels) qui composent la ville.

Dès l'an prochain, un vrai plan de gestion exhaustif du patrimoine arboré pourra ainsi être élaboré. Ce nouveau mode de gestion permettra des interventions préventives plus douces.

A cela s'ajoute les actions déjà mises en place au sein du service dans le but de protéger l'environnement comme l'installation de récupérateurs d'eau, le remplacement du matériel thermique par de l'électrique, le paillage des massifs avec des copeaux issus de l'élagage ou encore la plantation de fleurs sauvages ou vivaces en lieu et place de plantation annuelle.

La Ville-jardin en chiffres



16.315

fleurs plantées
en 2021



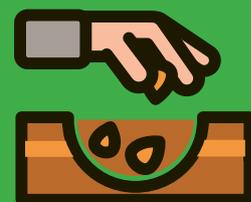
505

hectares de
zones préservées



1716

arbres ont pris
racine
depuis 2014



19

agents au sein
du Service des
Espaces verts

Le bonheur de la Ville-jardin



Rencontre avec Monsieur le Maire



Cette 3^e Fleur, c'est le signe qu'Hénin-Beaumont est à nouveau une ville attractive, dynamique, et reconnue au sein de notre bassin minier.



Monsieur le Maire, après une 1^{ère} fleur récupérée il y a maintenant 4 ans, ce ne sont pas 2, mais 3 fleurs qui récompensent la ville d'Hénin-Beaumont aujourd'hui. Comment avez-vous accueilli cette nouvelle ?

Compte tenu des efforts réalisés ces dernières années par les services et sous l'impulsion de la majorité municipale, nous nous attendions à une reconnaissance.

Mais je dois avouer que 3 fleurs, c'était inespéré !

Hénin-Beaumont revient de loin, et obtenir cette 3^{ème} étoile, c'est le signe qu'elle est à nouveau une ville attractive, dynamique, et reconnue au sein de notre bassin minier.

Qu'est ce qui est aujourd'hui récompensé par ces 3 étoiles ?

Contrairement à ce que le nom « villes fleuries » semble indiquer, ce label ne récompense pas que le fleurissement et l'esthétique, il vient féliciter les orientations environnementales, touristiques et écologiques de la ville. J'avais promis que « Hénin-Beaumont, la ville-jardin », ça ne serait pas qu'un slogan, mais bien une ligne de conduite.

La ville se verdit chaque jour un peu plus, les espaces verts sont préservés, restaurés, renforcés, voire créés, et tout ça au sein même de nos quartiers. Nous avons montré une vraie volonté de promouvoir les mobilités douces, avec un plan vélo en cours d'élaboration, la rationalisation du plan de circulation, l'implantation de bornes de recharge pour véhicules propres et un espace urbain plus favorable de manière générale aux piétons.

La concrétisation de la motion « ville sans perturbateur endocrinien » votée il y a presque 3 ans est aussi récompensée : nos services n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts, les produits d'entretien sont quasiment tous éco-labellisés, la part de bio dans notre restauration collective a encore augmenté, et notre politique de protection animale vient consolider une volonté déjà forte de préserver la biodiversité, et le patrimoine vivant de manière générale. Mais au quotidien et sur le terrain, de nombreux héninois et beaumontois sont surtout satisfaits de voir une ville plus belle, plus propre, et plus chaleureuse. C'est le retour de l'âme d'antan d'Hénin-Beaumont.



Carré potager dans les écoles



Relais nature



Une naissance = un arbre



Passage du jury

D'après vous, où se situe la future marge de progression ?

Le Label, c'est très bien, parce que cela permet d'évaluer objectivement la politique environnementale de notre ville. Mais ce que nous visons, plus que les récompenses, c'est d'encore améliorer le cadre et la qualité de vie de nos concitoyens.

Nous présenterons dans quelques mois les grandes orientations budgétaires pour l'année 2022, et je peux vous garantir qu'Hénin-Beaumont va beaucoup s'embellir et être plus agréable encore, dans son centre comme dans tous les quartiers. **Le bonheur de la Ville-jardin c'est aussi ça.**

Des actions pour valo

Dans le cadre de son projet Ville-jardin, Hénin-Beaumont multiplie les actions en faveur de l'environnement. Retour sur quelques évènements marquants ...



1 naissance = 1 arbre

Lancé en 2020 par la volonté de Steeve Briois, l'opération «une naissance = un arbre» a rencontré un vif succès. Plantés avec un espacement de 1,5 m, les arbres devraient rapidement former un véritable îlot de fraîcheur. Avec plus de 60 familles présentes, la Ville a installé cette mini-forêt, rue de la Ternoise. Les arbres évolueront au rythme de l'enfant. Cette opération est renouvelée en 2021, la plantation se déroulera en fin d'année.

100 arbres pour les 100 ans de l'Armistice

A l'occasion du centenaire de l'Armistice, les enfants des écoles ont été invités, en 2018, à réaliser la plantation de 100 arbres.

En plus d'avoir une portée historique, cette manifestation a permis de sensibiliser les enfants au monde des végétaux.



Fleurir Darcy

En mai 2021, les locataires «Maisons et cités» de la Cité Darcy étaient invités à se rendre à la Maison de quartier afin de participer à l'opération « Fleurir les jardinières du quartier Darcy ». Le concept était simple : les habitants venaient composer leur jardinière et repartaient avec. Cette opération a permis de fleurir le quartier Darcy durant l'été. Ce mois-ci, les habitants ont pu repoter leur jardinière avec des végétaux qui résisteront à l'hiver.



Installation de ruches

La défense de la biodiversité constitue l'un des axes prioritaires du programme de développement durable mis en oeuvre par la Municipalité. Des ruches ont donc été installées, en partenariat avec l'association « Abeille des Terrils » au pied du Terril 85, mais aussi à Darcy, Beaumont, au Bord-des-Eaux ainsi qu'aux Services techniques. Cette action contribue à la pollinisation des espèces à fleurs et à la sensibilisation des habitants aux enjeux de la biodiversité



Améliorer l'environnement



Les jardins familiaux

Depuis 2016, des jardins familiaux ont été créés à Hénin-Beaumont. Ces jardins partagés divisés en parcelles permettent aux habitants de la ville ne disposant pas de jardins de pouvoir cultiver leurs propres fruits et légumes.

Ces lieux peuvent également servir pour rassembler les habitants des quartiers dans le cadre de manifestations comme la Fête des voisins.

Le Relais nature

Installé rue Saint-Martin à Beaumont, le Relais nature est un lieu à vocation pédagogique. Il travaille régulièrement avec les différentes écoles de la Ville et les Instituts médicaux éducatifs afin de sensibiliser les enfants aux enjeux de la biodiversité.

Un verger de plusieurs dizaines d'arbres fruitiers a également été planté, cette année, par les jeunes des écoles et des IME.



L'installation de nichoirs et mangeoires pour oiseaux

Conçus par les enfants, des nichoirs et mangeoires pour oiseaux ont été installés au parc public par le Conseil municipal des Enfants.



L'éveil à la nature

Les enfants des écoles de la ville mais également ceux inscrits aux accueils de loisirs sont régulièrement sensibilisés à la protection de notre environnement.





RENCONTRE AVEC NICOLAS MOREAUX ET PIERRE HERBAUT

Depuis 2014, Nicolas Moreaux, adjoint au Maire délégué aux travaux et Pierre Herbaut, Directeur des services Espaces verts, Fleurissement et Propreté, collaborent étroitement. C'est notamment grâce à leur travail, que les Héninois et les Beaumontois ont vu, ces dernières années, leur cadre de vie s'améliorer de jour en jour.

En 2017, Hénin-Beaumont retrouva, au concours des villes et villages fleuris, sa fleur perdue une décennie auparavant. Cette année, ce ne sont pas deux mais trois fleurs que la ville a obtenues. Cette récompense est une réelle reconnaissance de l'action de la municipalité en faveur de l'environnement.

« Depuis le début du mandat, nous avons lancé une campagne de plantation d'arbres, où près de 500 espèces ont été plantés dans la ville. Nous avons également accentué le fleurissement saisonnier aux entrées et en centre ville et avons développé de nombreux projets pour embellir notre ville. »

La rénovation du Parc Public rue Elie Gruyelle, la renaturation des berges et la création de deux îles au Bord des Eaux ou encore la création de la zone nature de Beaumont ne sont que quelques exemples sur lesquels le jury des villes et villages fleuris s'est basé.

« Pour qu'Hénin-Beaumont puisse retrouver sa distinction, plusieurs étapes étaient à franchir. Ainsi, avant de pouvoir atteindre l'échelle régionale du concours des villes et villages fleuris, qui attribue les fleurs, nous avons dû nous inscrire dès 2016 au concours départemental, qui nous avait alors décerné la plus haute distinction. »

Car il faut savoir que le jury du concours ne note pas uniquement le fleurissement de la ville. Il prend également en compte la propreté, le cadre de vie des habitants (avec par exemple l'enfouissement des réseaux) ou encore d'autres actions comme l'utilisation de récupérateurs d'eaux de pluie.



Les efforts de la municipalité se sont accentués de 2017 à aujourd'hui, avec pour seul et unique objectif : faire d'Hénin-Beaumont, une ville-Jardin ! Notre ville aura ainsi vu son 1000^e arbre planté à l'aube de l'année 2020, les magnifiques jardins de l'Hôtel de ville ont vu le jour, le parvis de la gare a été entièrement rénové et un agent a été formé à l'apiculture pour que de nombreuses ruches soient installées.

« Sur cette période de plus de 3 années, la mobilisation des 40 agents des services Espaces verts, Fleurissement et Propreté était totale et touchait également l'intégralité des services de la ville. Outre le fait que nous avons intensifié nos efforts en matière de fleurissement et de plantation d'arbres, nous avons souhaité donner plusieurs dimensions à nos ambitions. C'est ainsi que des projets à vocation pédagogiques ont vu le jour. Nous pouvons facilement citer en exemple la création de 5 vergers, 2 mini-forêts dont celle du Bord-des-Eaux correspondant au programme un arbre, une naissance. »

Avec une visite initialement prévue en 2020 (reportée en septembre 2021 en raison de la crise sanitaire), lors de leur passage, les membres du jury ont souligné les efforts importants réalisés et ont fait le choix, non pas d'attribuer une seconde, mais de porter à 3 le nombre de fleurs, ce qui n'arrive que très rarement ! La surprise était alors totale pour la municipalité et ses services.

Enfin, Monsieur le Maire et son équipe ne souhaitent pas s'arrêter en si bon chemin. Les efforts se poursuivront dans les années à venir et d'autres projets verront le jour au cours des prochaines années.

« Cela vient conforter l'action municipale en faveur du cadre de vie, en faveur des Héninois et des Beaumontois ! Nous vous réservons encore de nombreuses surprises pour embellir votre quotidien, mais nous pouvons tout de même vous en dévoiler quelques-unes. »

Certains grands chantiers sont déjà en cours de réalisations, avec par exemple, la rénovation du boulevard Jacques Piette, ou encore la végétalisation de la place Jean Jaurès, avec la pose de dalles engazonnées. Aussi, pour poursuivre la dimension pédagogique des projets. Le Conseil municipal des enfants travaille actuellement à la création d'un verger conservatoire (créé avec des essences locales) ou encore à la création d'un centre d'éveil à la biodiversité. Parallèlement à cela, l'ancien Mini-Golf rue Ledru-Rollin sera rénové et le terril du Pommier sera réaménagé en un espace de loisirs sportifs de plein air.

« Finalement, cette réussite, nous la devons à tous. Aux élus de la municipalité pour leur volonté de changement, aux agents des services municipaux, impliqués dans les différents projets, aux habitants de la ville qui chaque jour contribuent par leur adhésion au concept de ville-Jardin ! »



L'écologie, des paroles aux actes !

Il ne suffit pas de planter quelques arbres et fleurs pour se prétendre une ville écologique tournée vers l'avenir. Depuis plusieurs années, la Ville entreprend des actions du quotidien pour protéger notre environnement.



Vote d'une motion visant à l'utilisation progressive de produits non toxiques.

Cette motion présentée par les Elus de la majorité vise à utiliser des produits non toxiques, entre autres la fin des phytosanitaires ou la suppression des substances pouvant contenir des perturbateurs endocriniens.



Mise en place d'éco-pâturage

La Ville a installé plusieurs zones d'éco-pâturage notamment boulevard Willy Brandt et Chemin de Jérusalem. La tonte de ces espaces est aujourd'hui effectuée par des moutons ou des ânes.



Création de zones de démonstration de la protection de la biodiversité

Installés au Bord-des-eaux et à Beaumont, ces espaces ouverts à tous ont vocation à préserver le tissu vivant de notre Ville.



Protection de la biodiversité «ordinaire»

Contrairement à la faune et la flore emblématique, la biodiversité ordinaire peut être définie par les espèces animales et végétales présentes au quotidien.

Cette biodiversité est, aujourd'hui, menacée par l'utilisation de pesticides, l'artificialisation des sols ou la présence de plantes invasives.

De nombreuses actions sont entreprises par la Ville pour protéger ce joyau. Mise en place d'hôtels à insectes, de zones fauche mais aussi des tontes moins régulières de certains espaces.

Ophrys
abeille >



Les premiers effets ne se font pas attendre puisque l'Ophrys abeille qui est une orchidée sauvage vient de refaire son apparition sur Hénin-Beaumont.



Investissement dans des solutions sans désherbage chimique

Afin d'entretenir notre ville, la ville a investi dans des solutions alternatives au désherbage chimique. Le service propreté de la Ville réalise donc ces missions grâce à des désherbeurs thermiques, à eau chaude et mécaniques. Ces méthodes permettent d'entretenir nos espaces tout en protégeant la santé des agents et la biodiversité.

La Ville n'utilise plus aucun désherbant et engrais chimique. Le paillage et l'utilisation d'amendements naturels sont, aujourd'hui, la norme à Hénin-Beaumont.



Végétalisation des façades des habitants

Dès le printemps 2020, les agents de la ville ont procédé à la végétalisation des façades de certains bâtiments communaux. Cette démarche a également été proposée gratuitement aux Héninois et Beaumontois. C'est une solution alternative et intelligente pour accélérer le verdissement de notre ville, sensibiliser et impliquer activement les habitants aux enjeux écologiques.

Des projets à venir...

La Municipalité ne souhaite pas se reposer sur ses lauriers avec l'obtention des 3 fleurs mais est déterminée à poursuivre et intensifier sa démarche de ville-jardin et éco-citoyenne. Les récents aménagements témoignent de cette volonté. Que ce soit la plantation de 90 arbres sur le nouveau parvis de la gare ou le verdissement de l'Avenue Brigitte Bardot, l'écologie reste une des priorités de Monsieur le Maire. **Plusieurs nouveaux grands projets sont déjà en cours...**

L'ancien mini-golf un futur parc aux 1000 senteurs



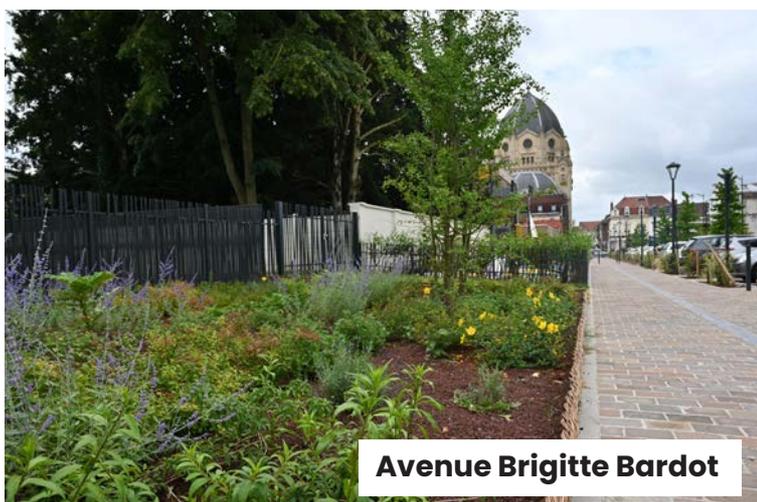
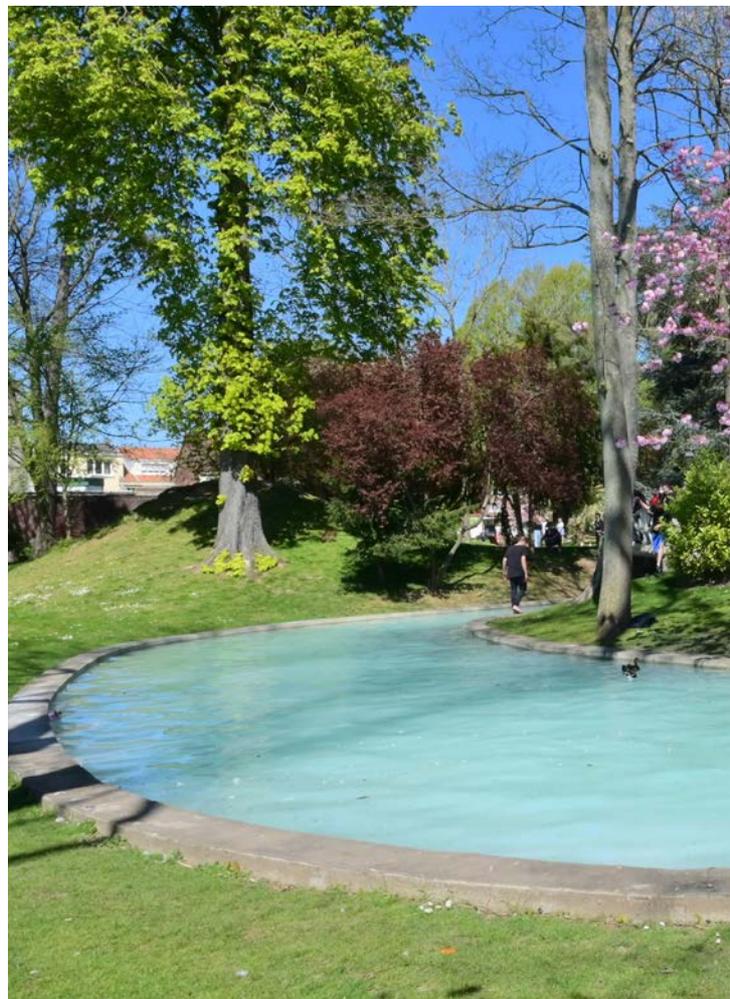
L'ancien mini-golf connaîtra prochainement une seconde jeunesse avec la création d'un sentier des senteurs parsemé d'îlots de détente. La bassin sera réhabilité et un kiosque sera installé.

L'ancienne école de musique un futur jardin d'éveil à la nature



Installé au coeur de la Cité Foch, l'espace sera intégralement transformé en jardin d'éveil à la nature et biodiversité avec l'installation d'une serre connectée, de carrés potagers, d'un verger participatif et d'aires de jeux en lien avec la biodiversité.

Ballade dans



la Ville-jardin



Parc public Elie Gruyelle



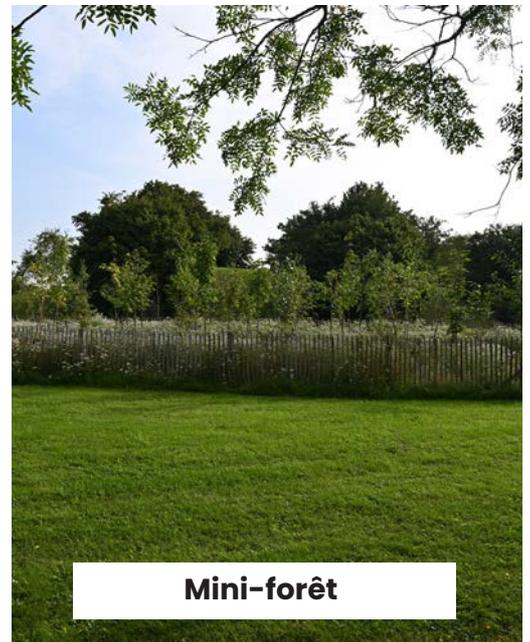
Les Jardins de l'Hôtel de ville



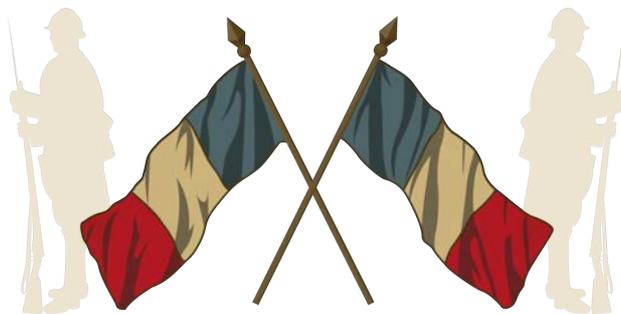
Bord-des-Eaux



Le Village de Beaumont



Mini-forêt



Cérémonies du 11 novembre

MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

18 h : Dépôt de gerbe
au rond-point de l'Armistice

18 h 05 : Mise en place du défilé

18 h 10 : Départ du défilé
vers Boulevard Schuman et Kennedy

18 h 20 : Dépôts de gerbes
au rond-point du Souvenir Français

18 h 30 : Cérémonies au carré militaire

18 h 40 : Verre de l'amitié

JEUDI 11 NOVEMBRE 2021

CÉRÉMONIES

10 h 30 : Cérémonie au monument
aux morts de Beaumont

11 h : Cérémonie au monument
aux morts du cimetière centre

11 h 45 : Vernissage de l'exposition
réalisée par l'ONACVG « Les As de la 1^{ère}
Guerre Mondiale » - Hôtel de ville

12 h : Allocution de Monsieur le Maire
dans les Salons d'Honneur



REPAS FRATERNEL

Entrées :

Velouté d'asperge
Cassolette de ris de veau

Trou normand :

Citron vodka

Plat :

Pintade en suprême sauce foie gras,
accompagnée de petites pommes de terre
grenaille et poêlé de légumes verts

Fromage :

Assiette trois fromages accompagnée
de salade, vinaigrette, beurre et jambon sec

Dessert :

Forêt noire

26 € par adulte - 9 € par enfant

Réservation au 03 21 74 87 27

FÊTE DE LA

*Sainte-
Barbe*

INAUGURATION / DÉFILÉ / MESSE / LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021

à partir de 17 h 30

17h30 : inauguration et mise en lumière de la gare // 18h : départ de la statue de la gare vers la maison paroissiale
(par Av Victor Hugo et Brigitte Bardot) // 18h30 : Bénédiction de la St Barbe // 19h10 : Départ du défilé rue Montpencher vers la mairie //
19h20 : lancement des illuminations des Noël // 19h30 : cérémonie et concert dans les Salons d'Honneur

Etat-civil

- septembre 2021 -



Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Juliette BIZART ; Theïs CATTEEUW LANCERY ; Diégo DERAEDT ; Maël DHORMES ; Isaac DIABY ; Valentino DRAGO ; Léo DRUT ; Ibrahim EL BSIR ; Mohamed FARES ; Livio GIGNEY ; Louis HOCHART ; Romy JOUY ; Héloïse KOZIEJA ; Yanis LASFER ; Hugo MAISON LAMBERT ; Aymé MIETTE BREGONZIO ; Louanna MOLLET ; Esma NICHANE ; Esmée OUALI ; Tylio PAPIN ; Ivann PEZÉ ; Timéo SIMON ; Layden STROPPE ; Théo TABARY FLAVIGNY ; Malonn THIRIONNET ; Claire TURPIN HAGNERÉ ; Sohan VALLET ; Tylio WISNIEWSKI.



Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

François AUGUSTYNIAK ; Félix BARTCZAK ; Fatma BEKKOUCHE ; Pascal BELLANGER ; Yvette BOCQUET ; Marylise BRANQUE ; Rachelle CABRE ; Jacqueline CARLIÈR ; Jeanne-Marie CATHELAIN ; Eliéline CAULIEZ ; Georgette CAUUEY ; Jacques CHEVRY ; Josette CLAIRET ; Micheline DAMIEN ; Denise DECROIX ; Henriette DELBARRE ; Bernadette DELRIVE ; Joseph DIEU ; Emilienne FIEVET ; Josy FIEVET ; Yvonne FROMONT ; Yveline GALLAND ; Bernard GRATZA ; Henriette GRZESKOWIAK ; Mahjoubia GUEJDAD ; Czeslaw GWIAZDA ; Valère JOSEPH ; Henri KLAK ; Jeanne LEBRIEZ ; Sonia LEFEBVRE ; Emile LENGLIN ; Jean LESUISSE ; Josiane LEVANT ; Jean-Michel MARTIN ; Roger MASSON ; René MERCIER ; Jacques MIGNEAUX ; Raymonde MOREL ; Fatma MOSTEFAOUI ; Simon MUSIAL ; Andréa OBERT ; Elisa PACHY ; Gaëtane PARIS ; Liliane PITTARO ; Patricia PLACHEZ ; Yvonne PONCHANT ; Renée POTIER ; Jeanne RAMERY ; Eliane RICHARD ; Pauline ROHART ; Jean-Marc SAVARY ; Alonia TAMRABET ; Jean-Noël TANCHE ; Dominique WASTEELS ; Victoria WIECKOWSKI ; Adamina WYPCHLY.



Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Jérémy AMIGO et Justine CARLIER ; Xavier BOONEN et Natacha CODER ; Caroline CHEVALIER et Jérôme DELACOURT ; Pierre CLEMENT et Blandine LEGRAND (1) ; Gwendëlle DEBRUYNE et Maxime MUSZYNSKI (2) ; Angélo DECARNIN et Giovanna MARTORANA ; Sébastien DELPORTE et Sophia FALIVA (3) ; Adrian DERCOURT et Gaëlle IRIONDO (4) ; Assia DJENNANE et Laïd DOUADI ; Julie FABRYKA et Thibault FLUET ; Myriam HADDIOUL et Karim SANAT ; Alexis HODÉE et Elodie JAMBOIS ; Isabelle JONCKEERE et Yannick TISON (5) ; Helga KUNDRÁTH et Patrick LEGRAND (6) ; Benoît LÉMAITRE et Justine RAMBEAU (7) ; Nicole MARTINEZ et Marcel SART (8) ; Anaïs PLATEL et Dimitri TRANIN (9).



UNE NOUVELLE CENTENAIRE À HÉMIN-BEAUMONT

Le 8 octobre dernier, Monsieur le Maire s'est rendu chez Mme Germinal Caruso afin de lui souhaiter un joyeux 100e anniversaire.

L'occasion d'échanger longuement avec celle qui devient la 8e centenaire d'Hémin-Beaumont

Nous lui souhaitons une nouvelle fois un joyeux anniversaire !



CARTON PLEIN

POUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'ASOR

SALON DU MANGA

Les 2 et 3 octobre derniers l'ASOR organisait la 3^e édition de son salon du Manga à la salle Pantigny.

L'engouement que crée cet univers a attiré les jeunes et les moins jeunes tout au long du week-end.

A cette occasion M. le Maire s'y est rendu afin d'inaugurer cet événement entouré de cosplayers.



SALON D'AUTOMNE

Les 23 et 24 octobre, le salon d'Automne a pris ses quartiers à l'Espace François Mitterrand, vous avez pu déambuler dans les allées et faire vos achats grâce aux 35 exposants présents.

Entre le vin, le champagne, le prêt-à-porter, le chocolat et bien d'autres gourmandises, il y en a eu pour tous les goûts.



BOURSE MILITARIA

Un événement incontournable pour les collectionneurs.

Samedi 23 octobre l'ASOR vous donnait rendez-vous à l'Espace François Mitterrand pour sa bourse militaria.

Une vingtaine d'exposants étaient présents pour le plus grand bonheur de tous

Vous étiez des dizaines à vous arrêter à chacun des stands pour admirer les pièces de collections.





Spectacle de Noël

Nous sommes le 24 décembre et le Père Noël, très fatigué, a décidé de prendre sa retraite ! Pas de cadeaux pour les enfants cette année... Il faut rapidement trouver un remplaçant et seul le lutin Farfilouche peut nous aider car il est le maître du grimoire magique et connaît les recettes des potions.

Mais attention, car ce lutin est un coquin qui aimerait prendre définitivement la place du Père Noël !

C'est désormais une belle tradition de fin d'année : le spectacle à destination du jeune public qui réunit à chaque fois plus de petites et de petits Héninois pour s'émerveiller juste avant Noël.

MERCREDI 22 DÉCEMBRE 2021 - 17 H

Espace François Mitterrand
rue René Cassin

Spectacle gratuit - réservation obligatoire
03 21 74 99 99 ou 06 37 68 35 47

PIZZERIA ENZO

Pizza au feu de bois

- Pizzas • Pâtes • Salades
- Desserts maison

43 RUE DENIS PAPIN - 62110 HÉNIN-BEAUMONT
Sur place, à emporter ou à domicile

*Notre restaurant vous accueille**
du mardi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30
vendredi et samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 23h.

Rejoignez-nous sur Pizzeria enzo
www.pizzeria-enzo.fr

03 21 74 99 99
06 37 68 35 47

livraison gratuite à domicile et bureau*

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE



Retrouvons-nous pour fêter le retour sur scène des élèves de l'Ecole Municipale de Musique lors du concert de Sainte-Cécile, le samedi 20 novembre à 18h30, scène de L'Escapade.

Pour l'occasion les élèves des différentes classes instrumentales présenteront un programme diversifié : Flûte, Clarinette, Hautbois, Saxophone, Trompette, Piano, Guitare, Chant et Ensemble Instrumental.

Venez nombreux les applaudir !

Entrée gratuite sur réservation : 03 21 76 84 16
ou par mail :
ecoledemusique@mairie-heninbeaumont.fr

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.



Cérémonie des nouveaux arrivants : **Bienvenue chez vous !**

Monsieur le Maire a convié, le vendredi 22 octobre, les nouveaux arrivants à une cérémonie de bienvenue dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville.

Près de 150 familles ont répondu favorablement à l'invitation. Ce rendez-vous a été l'occasion pour les nouveaux habitants de découvrir un peu plus notre ville grâce à la projection d'un film et le discours de Monsieur le Maire qui a retracé les grands projets passés et à venir.

Ils ont aussi pu rencontrer les responsables des services municipaux qui se sont succédés pour présenter leurs missions.

Les participants se sont, ensuite, vu offrir un chèque-cadeau « J'achète à Hénin-Beaumont » à dépenser chez les commerçants Héninois.

La cérémonie s'est terminée, par un moment de convivialité, autour du pot de l'amitié.



50 années d'amour pour Maryse et Marcel

Marcel Poulain et Maryse De Rick se sont jurés, il y a cinquante ans, de vivre ensemble, de s'aimer et de partager à deux ce que la vie allait leur apporter.

Marcel a débuté sa carrière en 1964, à l'âge de 14 ans, comme peintre en bâtiment. Il poursuivra sa carrière en tant de retoucheur vendeur chez Renault avant de prendre, en 2006, une retraite bien méritée. Maryse a débuté sa carrière en 1969 comme caissière. Dès 1971, elle devient papetière en imprimerie avant de se consacrer à l'éducation de ses enfants à partir de 1977. En 1985, elle reprendra une activité dans l'imprimerie auprès de la société Delezenne avant de prendre sa retraite en 2007. De cette union célébrée en 1971 sont nés David, Nicolas et Annie qui à leur tour ont donné, aux amoureux, 4 petits-enfants : Emma, Evan, Noah et Maxence.

Beaucoup d'entres vous connaissent Maryse. En effet, Mme Poulain est adjointe au Maire d'Hénin-Beaumont depuis 2014. Déléguée jusqu'en 2020 aux Affaires scolaires, elle est depuis la « Madame Mariages » en occupant le poste d'Adjointe à l'Etat-civil et à la Petite enfance.

Monsieur le Maire renouvelle ses vœux de bonheur et leur donne rendez-vous dans 10 ans!



Semaine du goût :

A la découverte des 5 sens

Du 11 au 15 octobre dernier s'est tenue la Semaine du goût à Hénin-Beaumont.

Durant ces 5 jours les élèves inscrits dans les différentes cantines scolaires de la Ville ont pu déguster des repas faisant appel aux 5 sens.

Monsieur le Maire a souhaité participer à ce moment avec les élèves et le personnel encadrant en se rendant, le jeudi midi, à l'Espace Breuval pour partager le repas de la pause méridienne.



Retrouvez la ville sur

TikTok

ville.heninbeaumont



www.mairie-heninbeaumont.fr



Conseil municipal des enfants



Séance d'installation pour les nouveaux élus



Ce mercredi 21 octobre s'est tenue la première réunion plénière du Conseil Municipal des Enfants pour l'année scolaire 2021-2022, en présence de Monsieur le Maire et de son adjointe aux Affaires scolaires Patricia Constantinho, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de ville. Toutes les écoles de la ville sont représentées au sein cette assemblée. Ils sont au nombre de 42.



Monsieur le Maire a tenu à les féliciter pour leur entrée dans la vie civique, et leur rôle de représentant de l'ensemble des élèves des différentes écoles de la ville.

Les conseillers municipaux enfants fourmillent d'idées pour embellir, encore plus, le cadre de vie de notre commune !

En voici quelques-unes, plus riches les unes que les autres : le festival de l'arbre, les incivilités au volant et leurs dangers, la mise en place d'actions pour limiter la prolifération des déchets, le projet d'un album photo sur le patrimoine historique de la ville ou encore le tournage d'une vidéo sur le cyber-harcèlement.



A la fin de cette réunion chaque élu s'est vu offrir une écharpe « élu du conseil municipal des enfants » et une carte d'élu. Un grand moment riche en échange et en convivialité !

ESCRIME

Seconde étape Nationale Junior au Fleuret



La seconde étape nationale junior de fleuret se déroulera à Hénin-Beaumont les 20 et 21 novembre. Cette épreuve sera sélective pour la première étape de la Coupe du monde.

350 escrimeurs sont donc attendus à l'Espace François Mitterrand dès 14h le samedi 20 novembre. La manifestation sportive se poursuivra le dimanche à partir de 9 h. Les finales se disputeront à 16 h !

ESCALADE

Le Championnat régional de vitesse à Hénin-Beaumont

Discipline la plus récente mais aussi la spectaculaire, l'escalade de vitesse a décidé de faire son championnat régional à Hénin-Beaumont.

Le 13 novembre prochain, Hénin team grimpe, le nouveau club d'escalade héninois, vous donne rendez-vous pour découvrir cette épreuve.

En effet, le club Héninois accueillera les compétiteurs sur le nouveau mur d'escalade de l'Espace François Mitterrand. Les compétiteurs de toute la ligue Hauts-de-France FFME, vont se mesurer au fronton de vitesse et tenter de battre le record régional de l'épreuve

Rendez-vous le 13 novembre 2021 de 10 h à 17 h pour encourager les participants.



BOXE

Medhi Nichane sur la scène nationale

Depuis le 1^{er} octobre, l'Héninois Medhi Nichane est devenu le nouveau Directeur technique national de la Fédération française de Boxe. Fils de Mohamed Nichane, le quadragénaire se lance un nouveau défi avec comme objectif Paris 2024 !

Connu et respecté dans le milieu de la boxe, Medhi a notamment été l'entraîneur de Mathieu Beauderlique, notre médaillé olympique héninois.

Monsieur le Maire félicite Medhi pour cette belle promotion et lui souhaite une pleine réussite pour cette nouvelle mission qu'il relèvera avec brio.



Medhi Nichane en compagnie de Jean-Claude Allary, président du Boxing Club



Course de la Sainte-Barbe

Inscrivez-vous pour l'édition 2021

Hénin endurance team et le Service des sports vous donnent rendez-vous le dimanche 5 décembre à venir participer à la course de la Sainte-Barbe.

Au programme 1, 3, 5 et 10 km

3 km Benjamins (2 €) Départ 10h

5 km de Minimes à Master (6 €)

Départ 10h30

10 km de Cadets à Master (8 €)

Départ 10h30

LA COURSE DES FAMILLES 1KM A 11H45

Gratuite et ouverte à tous

Dans une ambiance festive, venez partager un moment festif et convivial sur un parcours d'un km!

Information supplémentaire et inscription sur :

<http://club.quomodo.com/saintebarbe>

Mr HANC Grégory

06.51.56.98.20

heninenduranceteam@gmail.com



Week-end sport en famille

28/11
9 h 45 - 12 h

salle Wilquin
Espace François Mitterrand

ENTRÉE GRATUITE

Activité encadrée par un moniteur diplômé

PROGRAMME

ESCALADE

- 9 H 45 - 10 H 45
- 11 H À 12 H

Active & Sportive

Hénin-Beaumont

Dès 8 ans accompagné obligatoirement d'un parent, inscription obligatoire (places limitées) au service des Sports 03 21 08 60 40 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 dernier délai.

Week-end sport en famille

20/11
18 h 30

PLACE DE BEAUMONT
rue Saint-Martin

ENTRÉE GRATUITE

Une lampe frontale ou une lampe torche est conseillée pour cette randonnée

Dress code : FLUO

PROGRAMME

RANDONNÉE NOCTURNE (7 KM)

Active & Sportive

Hénin-Beaumont

Inscription obligatoire au service des Sports 03 21 08 60 40 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 dernier délai.



Parcours du coeur : du sport pour sensibiliser

Annulée en avril en raison de l'épidémie de Covid-19, la manifestation des parcours du coeur s'est tenue le 17 octobre dernier à Hénil-Beaumont.

Le succès a été au rendez-vous pour la plus grande opération de prévention-santé organisée en France. Ce rendez-vous a pour objectif d'assurer la promotion d'une meilleure hygiène de vie afin de faire reculer les maladies cardiovasculaires.

Ateliers de sensibilisation, présence de l'Atrium avec la Maison sport santé, marche pédestre, circuit à vélo... les activités proposées étaient diverses afin d'attirer le plus grand nombre de personnes.

Monsieur le Maire et plusieurs membres de son équipe ont notamment participé à la marche pédestre sur le terroir des Pommiers.

L'Atrium pour la bonne cause



Le 16 octobre dernier, l'Atrium, en association avec les Mustangs d'Hénil-Beaumont, a organisé une soirée fitness dance et zumba au profit d'Octobre rose.

C'est devant une salle comble et motivée que les professeurs de l'Atrium, ont fait bouger les participants pour la bonne cause : Mobiliser et recueillir des fonds contre le cancer du sein.

GALA DE CATCH INTERNATIONAL

5ÈME ANNIVERSAIRE DE VOTRE GALA !

HANDI V CATCH

HENIN-BEAUMONT À L'ESPACE F. MITTERRAND

SAMEDI 27 NOVEMBRE À 20H

ENTREE : 10 € (ENFANTS 4 €) / PREVENTE : 8 € (ENFANTS 4 €)

EN VENTE : SIEGE APEI, Boulevard Jean Moulin, LE CHANZY, 6 Place de la République.
EN LIGNE : placeminute.com. Infos et réservations : 03.21.20.60.13. Ouverture des portes à 18h30.

GALA ORGANISÉ AU PROFIT DE L'APEI D'HENIN - CARVIN

Grande SOIRÉE CARITATIVE de DIVERTISSEMENT SPORTIF FAMILIAL !
Gala avec VIDÉO et ÉCRAN GÉANT. Restauration sur place.

Un retour réussi pour



Annulée l'an dernier en raison de la Covid-19, la Semaine bleue a fait son grand retour, cette année, du 4 au 10 octobre pour le plus grand bonheur de nos seniors.

Repas des aînés, forum des seniors, spectacle cabaret ou encore pièce de théâtre... les activités n'ont pas manqué pour passer une bonne Semaine bleue.

Le repas gastronomique dans une ambiance chaleureuse et a permis de faire profiter aux seniors d'un bel après-midi dansant offert par la Municipalité. Les élèves du Lycée Senez ont été mis à contribution pour ravir les papilles de nos aînés.



La semaine s'est clôturée avec le traditionnel spectacle cabaret organisé à l'Espace François Mitterrand. Durant plus d'1 h 30, les artistes ont enchaîné les prestations devant le regard captivé des spectateurs.

Monsieur le Maire vous donne rendez-vous en 2022 pour une nouvelle Semaine bleue.

ur la Semaine bleue





CONSEILS DE QUARTIER

Pour une démocratie de proximité

Après une période d'interruption liée à la crise sanitaire, les réunions des Conseils de quartier ont repris en octobre.

Le Conseil de quartier constitue une instance de débat composée de 38 membres dont 35 ont été désignés parmi les habitants ayant déposé leur candidature et ce, pour la durée du mandat municipal en cours. Les Conseils de quartier sont présidés par Monsieur le Maire et/ou le 1er Adjoint et l'Adjoint de Quartier.

3 Conseils de quartier ont été créés représentant les quartiers Nord, Ouest et Sud ; ce dernier incluant le village de Beaumont. Leurs membres sont amenés à émettre un avis sur des projets relatifs à la vie du quartier, notamment des projets représentant des investissements significatifs au niveau de la collectivité, mais également des actions menées à l'échelle d'un quartier. Les membres du Conseil de quartier, qui se réuniront 3 à 4 fois par an, pourront également effectuer des visites sur site afin de découvrir sur le terrain l'état d'avancement de certains projets.

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le 11 octobre et a pris connaissance des projets portant sur la rénovation du complexe sportif Léo Lagrange, l'aménagement de la place Jean Jaurès et la rénovation urbaine de la ZAC des Deux Villes ; ce dernier projet étant

géré en lien avec la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.

L'ordre du jour du Conseil de quartier Nord, qui s'est déroulé le 18 octobre, comprenait la réfection de la voirie dans la Cité des Bouviers, dont une partie incombe à la CAHC, la rénovation du boulevard Jacques Piette et une étude relative aux conditions de circulation et de stationnement des véhicules dans la rue Hénocq.

Le Conseil de quartier Sud a, quant à lui, abordé, le 21 octobre, un premier sujet portant sur l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier ; projet qui concerne la rénovation des logements du bailleur Maisons et Cités dans la Cité Darcy. Un second sujet a traité de l'aménagement de la voirie et des espaces verts au niveau du chemin Ballekens Prolongé.

Le troisième a concerné l'étude de la création d'une voie piétonne au niveau de l'ouvrage d'art situé entre les boulevards Fernand Darchicourt et Eugène Thomas et surplombant la voie équestre et piétonne.

Outre la présentation de ces projets, les membres des Conseils de quartier ont pu transmettre des propositions de sujets à inscrire à l'ordre du jour des prochaines réunions.



NOUVEAUTÉ

Le colis des aînés ouvert à tous dès 65 ans

Sur décision de Monsieur le Maire, le colis de Noël qui habituellement sur inscription est désormais ouvert à tous dès 65 ans sans inscription !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville offrira un colis à tous les Héninois et Beaumontois nés avant le 31 décembre 1956.

Vous n'avez donc plus aucune démarche à faire !

Il faudra simplement vous présenter à la Salle Prévert pour retirer votre colis, entre le lundi 13 et le vendredi 17 décembre, de 14 h à 17 h.

Si vous êtes en incapacité totale de vous déplacer ou d'aller faire chercher votre colis, merci de contacter le CCAS au 03 21 77 35 55. N'oubliez pas votre carte d'identité.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
 Au travail, à la maison,
 dans l'espace public,...

**RÉAGIR
 PEUT TOUT
 CHANGER**

VIOLENCES FEMMES INFO
**APPELEZ LE
 3919***

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

#NeRienLaisserPasser

ASSOCIATION ZERO LAME ZERO LARME

Non à l'excision, Oui à l'éducation

**SOIRÉE
 CARITATIVE**

SAMEDI 20 NOVEMBRE 20H
ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE DARCY
RUE LOUISE MICHEL / HÉNIN-BEAUMONT
MENU : Poulet YASSA, Dessert, Café
1 APERITIF OFFERT

Adulte 20€
 Moins 12 ans 12€ Moins 3 ans Gratuit

DJ - TOMBOLA- ANIMATION- BUVETTE
PLACES LIMITEES

PAIEMENT A LA RESERVATION
0622741877 ou 0665731834



Hénin-Beaumont s'est mobilisée pour Octobre Rose

Durant le mois d'octobre, la Municipalité a multiplié les actions afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche.

Mise en lumière de l'Hôtel de ville, marche familiale du Relais-nature, week-end sport famille... les activités se sont multipliées pour donner de l'écho à cette campagne nationale.



Les grands chantiers en cours



Boulevard Jacques Piette



Piscine



Mais aussi...

Rue La Fontaine :

Des travaux de réfection d'une partie de la chaussée ont été entrepris rue La Fontaine au niveau des deux plateaux surélevés.

Cette voie étant, pour partie, située sur la commune de Drocourt, l'opération a été engagée en lien avec cette collectivité.



Rue Léon Pruvot :

Le tronçon de la rue Léon Pruvot situé entre la rue Octave Legrand et la rue Cour Saint-Georges a fait l'objet d'une rénovation compte tenu de la dégradation d'une partie de la chaussée.

COLLECTE DES FEUILLES MORTES LA CAMPAGNE A DÉBUTÉ

L'automne est bel et bien arrivé et avec lui s'accompagne la traditionnelle chute des feuilles des arbres.

Hénin-Beaumont recense un parc arboré très important et le ramassage des feuilles mortes durant cette période représente une majeure partie du travail du service Propreté urbaine.

Pour accomplir cette tâche, Monsieur le Maire renforce constamment l'investissement en outils machine afin de faciliter le travail des agents mais également de gagner en efficacité.



**28 agents mobilisés
pour la
collecte des feuilles**

- 2 balayeuses RAVO
- 1 plateau avec aspire feuilles
- 1 plateau
- 3 Goupils
- 2 véhicules type Kangoo



3 moyens de réutiliser, chez vous, les feuilles mortes

1 - Protéger vos massifs

Les feuilles mortes sont un très isolant pour protéger vos végétaux sensibles au froid. Pour une protection efficace, appliquez une couche de minimum 15 à 20 cm. Leur décomposition fertilisera les sols !

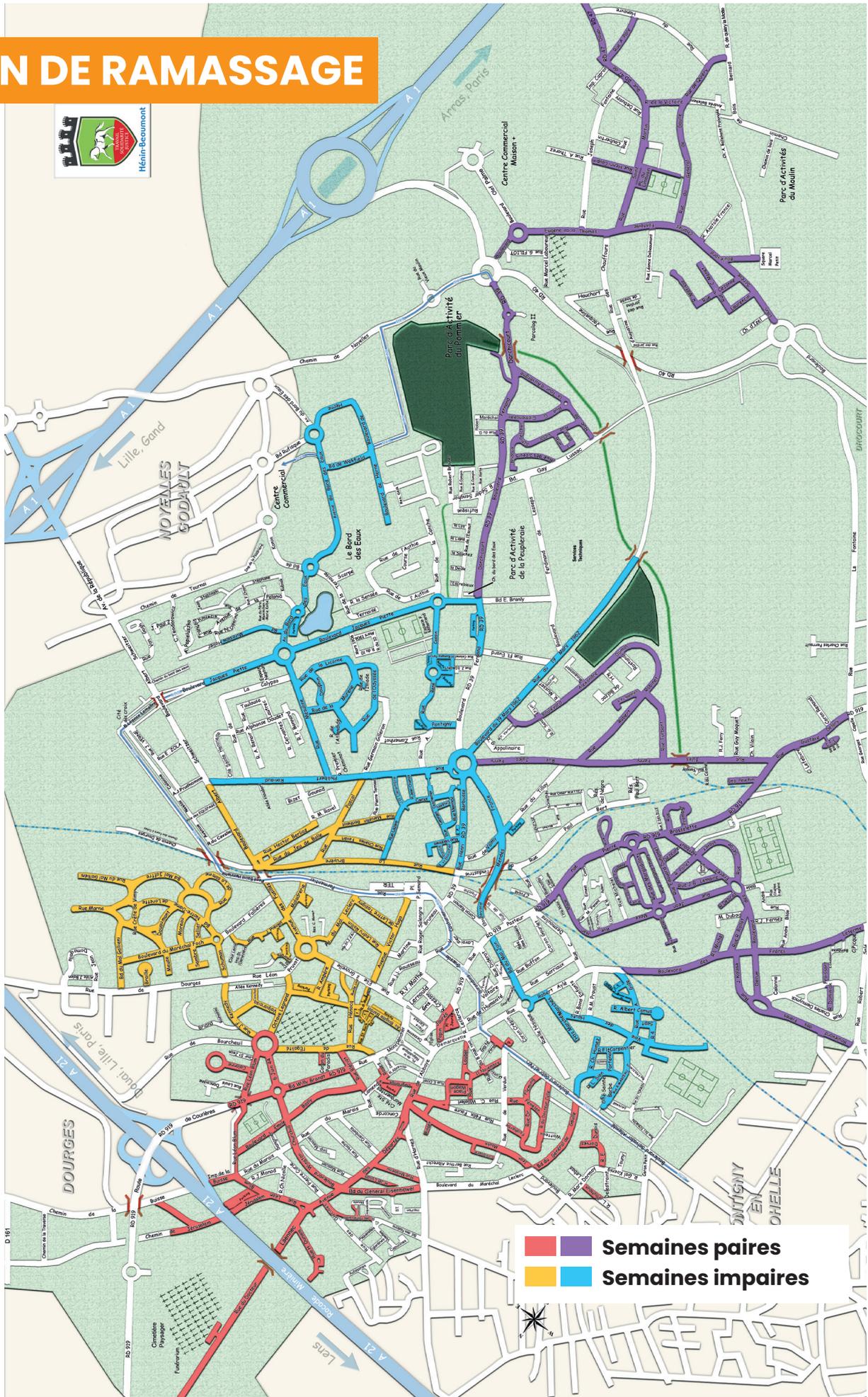
2 - Faire du compost

Après broyage, la présence de feuilles mortes dans le compost aide à créer un terreau équilibré.

3 - Faire son propre engrais

En se décomposant les feuilles mortes deviennent un excellent engrais pour votre jardin. placez les feuilles ramassées dans un grand bac et laissez-les se décomposer de 18 à 24 mois. Elles fertiliseront vos sols.

PLAN DE RAMASSAGE



Semaines paires
Semaines impaires



La place Jean Jaurès se met au vert

Un nouvel aménagement de la place Jean Jaurès a été réalisé face à l'Hôtel de ville. Cet aménagement a été étudié afin de favoriser la présence du végétal dans l'esprit du concept de Ville-jardin.

Les pavés autobloquants, qui étaient pour la plupart dégradés, ont été remplacés par des dalles engazonnées qui autoriseront, par exemple, l'installation de chalets sans endommager l'espace vert.

Du mobilier urbain modulable sera ensuite disposé sur cette partie de la place ; mobilier qui disposera sur son pourtour d'assises pour créer un espace de rencontre pour les usagers.

Ce mobilier sera agrémenté de plantations installées dans des bacs qui permettront de réduire la consommation d'eau nécessaire aux plantes. Ce mobilier urbain sera installé au cours de l'été prochain.

Enquête publique sur le Plan local d'urbanisme



L'enquête publique a lieu du 25 octobre au 23 novembre

Les permanences du commissaire enquêteur se dérouleront au 3e étage de l'Hôtel de ville les :

- 10/11 de 14h00 à 17h00
- 18/11 de 14h00 à 17h00
- 23/11 de 14h00 à 17h00

Le dossier d'enquête publique est disponible sur le site internet de la commune www.mairie-henin-beaumont.fr

Les observations, propositions, contre-propositions peuvent être déposés par courrier électronique à revisionplu@mairie-heninbeaumont.fr

Les contributions transmises par voie postale ou électronique devront arrivées au plus tard le 23 novembre à 17h00.



La nouvelle brasserie la Flibustière

UNE BIÈRE 100% LOCALE À DÉGUSTER SUR PLACE À HÉNIN-BEAUMONT !

C'est une micro-brasserie qui a ouvert ses portes en septembre en centre-ville ! Nicolas Verbeke vous accueille au 155 rue Elie Gruyelle afin de déguster ou d'emporter des bières produites sur place au sein de son local. Il vous propose également des ateliers complets au cours desquels vous pourrez, avec son avis expert, élaborer votre recette sur mesure, en fonction du degré d'alcool et du goût souhaités. Le gérant propose également des événements comme des concerts, des soirées jeux ou des soirées à thème.

Pouvez-vous nous expliquer le concept de votre brasserie ?

A la Flibustière, nous avons fait le pari du 100% local : notre bière est brassée au sein même du local, à l'arrière de la boutique. Nous la proposons à consommer sur place, au sein de notre « brewpub » le week-end, ou à emporter sur réservation. Nous avons déjà plusieurs partenaires qui vendent la Flibustière dans des établissements du secteur.

Nous mettons également en place des ateliers d'initiation à la brasserie : sur 2 jours, les participants créent avec mon aide leur propre recette de bière et repartent avec leur production de 25 litres. Mon objectif, au travers de ces ateliers est d'éveiller la curiosité et, qui sait, peut-être faire naître une

passion ! Enfin, nous organisons les week-ends des événements : concerts de type jazz, blues, rock, hard rock, soirées jeux, soirées à thème...

Quel type de bières proposez-vous à la vente ?

Au sein de la brasserie la Flibustière, nous proposons des bières brassées sur place, sans aucun additif chimique. Nous n'utilisons que des matières brutes : du malt, de l'eau, du houblon, de la levure... Aucun arôme n'est ajouté. Cela peut déstabiliser à la première gorgée, car vous aurez une bière pure, traditionnelle, et donc forcément différente de celles de la grande distribution ! Sans filtre, ce sont des bières « vivantes » ! C'est un retour à la bière de nos ancêtres, finalement.



MADE IN HÉNIN-BEAUMONT

TRIPLE BLONDE (10°)

BRUNE IMPÉRIAL STOUT (10°) CRÉÉE AVEC DES FÈVES DE CACAO CRUES

BARLEY WINE (14°)

D'autres bières sont disponibles à la Flibustière sur demande !
À consommer avec modération.

UNE ENSEIGNE LANCÉE AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité a proposé à la Flibustière de s'installer à Hénin-Beaumont dans un local acquis par la Ville, pour y développer et faire connaître son activité. L'enseigne a ainsi bénéficié de nombreuses aides : loyer modéré, aide à la communication, et va prochainement bénéficier d'autres aides : fonds de concours vitrine, participation aux chèques J'achète à Hénin-Beaumont... Grâce au Salon de la Pologne, la Flibustière a d'ailleurs pu se faire connaître en proposant une bière spéciale 6e édition du Salon de la Pologne !

Brasserie la Flibustière

155 rue Elie Gruyelle

Ouvert les vendredis et samedis de 19 h à 22 h (horaires susceptibles d'évoluer la semaine)

Nicolas vous reçoit en semaine sur RDV : 06 01 30 42 51

Facebook : Brasserie la Flibustière
<https://brasserielaflibustiere.fr>



Salon du Mariage :

FRANC SUCCÈS POUR CETTE ÉDITION

Pour sa première édition, organisée par l'union des commerçants en partenariat avec la municipalité, le salon du mariage aura tenu toutes ses promesses pour celles et ceux qui préparent le grand jour, où ils se diront « oui » ! Pour cela, ils avaient le choix entre salon d'esthétique, agence de voyage, traiteur,

fleuriste ou encore décorateur pour les orienter dans leurs premiers choix. Mais le moment tant attendu pour ces futurs jeunes mariés était bien sûr le défilé de robes, faisant rêver bien plus d'une demoiselle présente dans l'assistance, de la grande boutique Révélation mariage.



Marché :

VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS !

Votre traditionnel marché hebdomadaire se diversifie et vous avez déjà sans doute pu constater, l'arrivée de nouveaux commerçants.

Désormais, la Boucherie Pouchain sera présente le mardi uniquement et vous proposera un large choix de viandes, de charcuteries ainsi que de bons plats traiteurs.

Vous retrouverez également deux nouveaux fromagers qui vous présenteront une belle gamme de fromages du terroir tels que du Beaufort, du Gruyère ou encore du Morbier.



Enfin, la caravane de la Friperie Tournicotie ne vous aura probablement pas échappée ! Elle s'installe tous les vendredis sur la place de la République et vous expose une belle sélection de prêt à porter féminin. C'est pour vous l'occasion de chiner de bonnes affaires sans aucune craintes, puisque la caravane vous permet d'essayer directement sur place !



Loto du Temps de Vivre :

PRÈS DE 250 € DE CHÈQUES J'ACHÈTE À HÉNIN-BEAUMONT !



L'association Le Temps de Vivre a acheté près de 250 euros de chèques-cadeaux "J'achète à Hénin-Beaumont" pour le loto des personnes âgées de 50 ans et plus.

Cet achat permettra aux adhérents de l'association de réaliser leurs achats au sein des commerces de proximité.

La Municipalité, par la voix de Laurent Brice, adjoint délégué aux Actions économiques, a tenu à remercier Nancy, qui représentait l'association, pour cette belle action en faveur des commerçants d'Hénin-Beaumont !



Reprise de concessions dans les cimetières

La municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales).

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal.

Vous pouvez vous rapprocher du service « Régie des cimetières » situé en mairie – 03.21.49.74.39.

RAPPEL SERVICE ETAT-CIVIL



Une fermeture tardive une fois par mois !

Afin de faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires :

Le service Etat Civil est ouvert le 1er mercredi de chaque mois de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Prochaine date : le mercredi 1er décembre 2021

Pour tout renseignement les agents du service état-civil sont à votre disposition au 03.21.74.87.00.

CIMETIERES : Coupure d'eau



A compter du 1er décembre, la distribution d'eau dans les cimetières sera interrompue.

Celle-ci sera remise en service le 31 mars 2022.



Depuis Avril 2021, les services Urbanisme et foncier ont changé d'adresse et se situent à l'Hôtel de ville (1 place Jean Jaurès)

CES SERVICES VOUS RECOIVENT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

merci de contacter le 03 21 08 88 68
ou par mail à
urbanisme@mairie-heninbeaumont.fr

GROUPE MAJORITAIRE

Censure et désinformation : La Voix du nord en pleine tourmente

Nous reproduisons les questions que les élus RN d'Henin-Beaumont ont envoyé aux journalistes de La Voix du nord : bien évidemment l'agence Heninoise de La Voix du nord n'a pas répondu, visiblement très très gênée par ces questions embarrassantes :

« Un nouveau commerçant nous indique avoir été censuré par votre pigiste (qui ne possède pas de carte de presse) sur l'appui de la mairie RN à son projet. En effet, c'est la Municipalité qui a trouvé non seulement le local mais qui lui fait bénéficier d'un loyer très modéré . »

Pourquoi une telle censure de votre part ?

Pourquoi Carvin et Lens bénéficient de pages type « publi-reportage » lorsqu'ils imitent la politique d'Henin-Beaumont en termes d'aides aux commerces ?

Pratiquez vous la discrimination politique ?

Lorsque votre agence traite les événements d'Henin-Beaumont, vos journalistes refusent de rencontrer ou interroger les élus préférant les fonctionnaires de la ville que vous prenez en otage.

Pourquoi une de vos journalistes refuse de se présenter lors des manifestations municipales (Salon de la Pologne...) boycottant ostensiblement les élus issus du suffrage universel alors qu'elle pratique la flagornerie avec les mairies socialo-communistes de l'arrondissement ?

Selon nos calculs, vous avez publié plus de 15 articles polémiques concernant Henin-Beaumont durant le dernier trimestre. Aucune autre ville n'est traitée ainsi.

S'agit il d'une consigne politique de votre part ?

Steeve Briois, en qualité de vice président du Rassemblement National a invité votre agence à une conférence de presse en présence de Jordan Bardella, nouveau président du RN, qui a réservé son premier déplacement de Président pour le Pas-de-Calais.

Plusieurs de vos confrères étaient présents mais aucun journaliste de l'agence Heninoise de La Voix du nord.

Lorsque le PCF pose une nouvelle affiche sur une vitrine avec un intérêt très relatif, votre édition consacre une demi-page, ce qui est délirant.

Lorsque le Président de la première force d'opposition dans le pays se déplace dans notre ville, pas une ligne de votre part !

Mieux vaut réaliser 5 % des voix à Henin-Beaumont que 75%, le critère de La Voix du nord n'étant pas la volonté démocratique des habitants mais le copinage malsain entre militants de gauche.

GROUPE MINORITAIRE

L'opposition n'a pas daigné nous envoyer sa tribune mensuelle.

NON-INSCRIT

La majorité s'emploie à discréditer nos propositions. Pourtant, les seules victimes de ce dénigrement, ce sont bien les héninois qui ne croient plus aux solutions miracles et promesses (insécurité, commerces, équipements, etc.)



ELECTIONS
2022

Les prochaines échéances

Election présidentielle
les 10 et 24 avril 2022

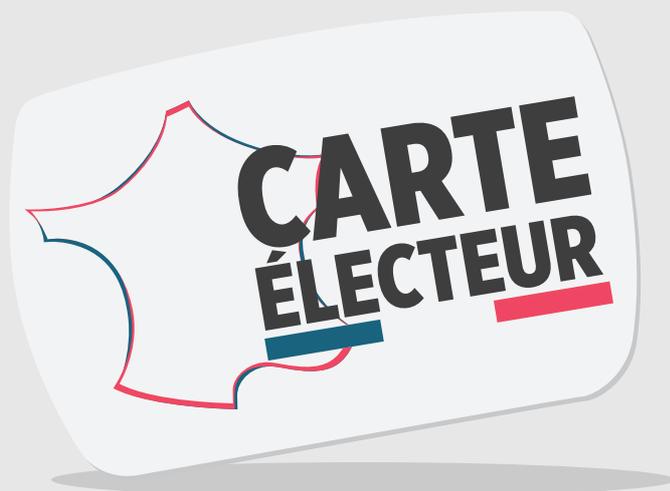
Elections législatives
les 12 et 19 juin 2022

Mise à jour des listes électorales :

**ÊTES-VOUS INSCRIT A
LA BONNE ADRESSE ?**

Vérifiez votre situation électorale :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/
services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)



Vous avez déménagé ?

Vous devez faire une demande d'inscription ou de changement d'adresse sur les listes électorales de la commune où vous êtes domicilié(e).

3 solutions vous sont offertes pour procéder à votre inscription ou votre changement d'adresse :

- **Sur place** : au service « élections » de la mairie de votre lieu de domicile. Vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à votre nouvelle adresse.

- **Par courrier** : adresser au service « élections » de votre lieu de domicile le cerfa n°12669*01 complété, ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- **En ligne** : rendez-vous directement sur service-public.fr muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

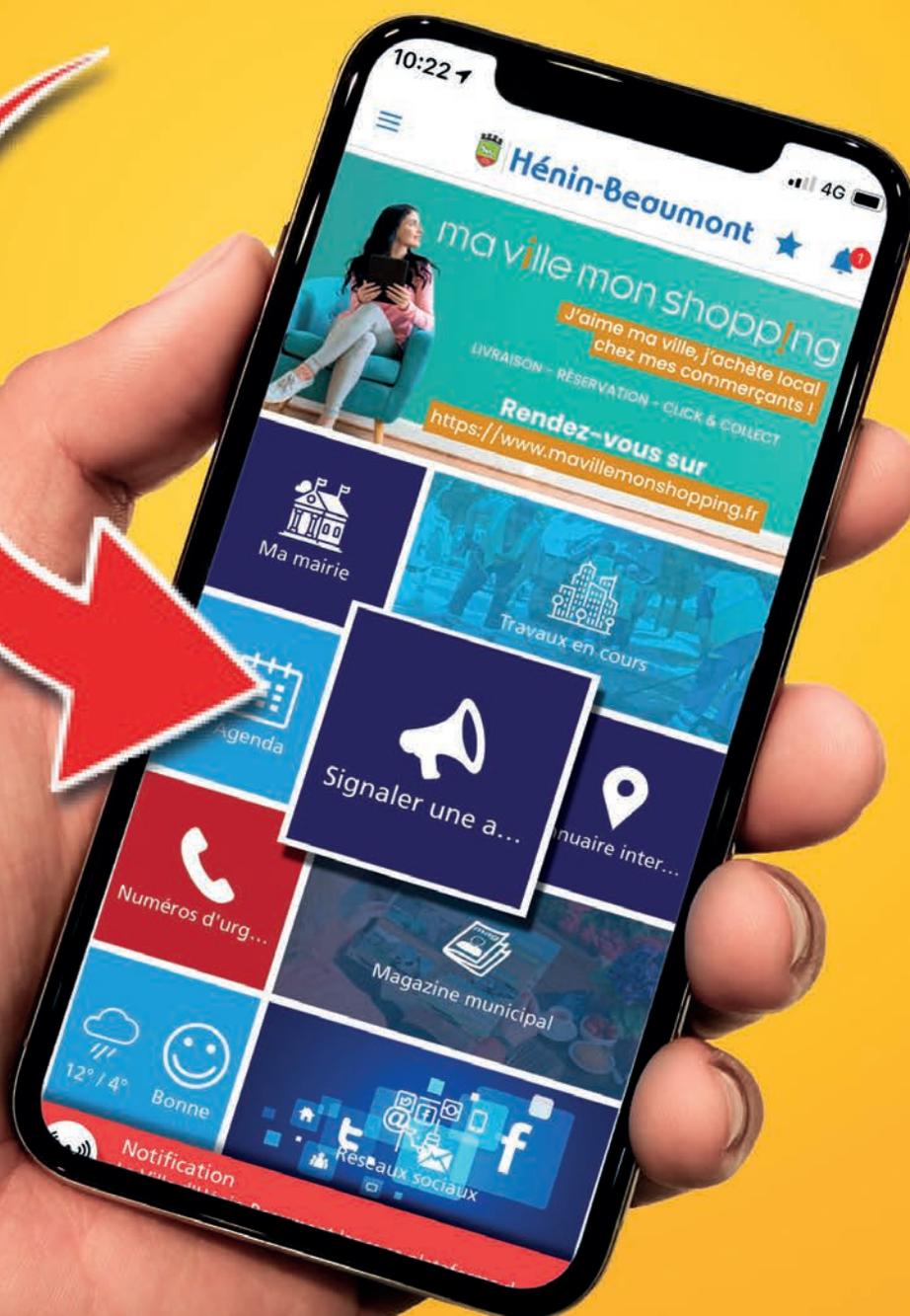
Que faire si vous avez été radié(e) ?

en cas de radiation vous ne pouvez pas participer au scrutin. Vous devez vous inscrire à votre nouvelle adresse pour pouvoir participer aux prochaines élections. Si toutefois vous pouvez prouver que vous avez toujours une attache avec la commune, jusqu'au jour du scrutin vous pouvez vous rendre avec les documents nécessaires au tribunal d'instance pour solliciter votre réinscription.

Pour tout renseignement les agents du service « élections » de la Mairie d'Hénin-Beaumont sont à votre disposition au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, ou par téléphone : 03.21.74.87.59. ou 03.21.74.99.84.

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UN SIGNALEMENT ?

L'APPLICATION HÉNIN-BEAUMONT EST LÀ POUR VOUS !



Héning-Beaumont